



DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES PROTEGES

(Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager
LPrPNP du 1^{er} janvier 2023)

Affichage au pilier public du 8 juillet au 7 août 2023

Commune de : Chardonne

Propriété de : DE FERRON Alain

Parcelle No : 2210

Coordonnées moyennes : 2'554'021/1'148'676

Nom local : En Gort

Nombre d'arbres : 2

Essence : Frêne Ø 48cm
Frêne Ø 40cm

Motifs : Arbres trop fragiles pour résister aux travaux de
la renaturation du ruisseau de la Bergère

Compensation(s)
prévue(s) : Deux aulnes blanchâtres

Le dossier est déposé au Bureau Technique Intercommunal, Route de Châtel-St-Denis 8,
1802 Corseaux. Tél : 021 923 05 20, info@b-t-i.ch.

Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site map.cartoriviera.ch
ainsi qu'au Bureau Technique Intercommunal pendant les heures d'ouverture ou sur
rendez-vous.